

Bourse pour étudiant canadien hors Québec

| | |
|----------------------------|---|
| Objectif | <ul style="list-style-type: none">▪ Encourager les étudiants canadiens hors Québec à poursuivre leurs études au Cégep La Pocatière – Campus du Témiscouata. |
| Nombre | <ul style="list-style-type: none">▪ 5 |
| Montant | <ul style="list-style-type: none">▪ 2500\$ Répartition en 2 versements (automne et hiver) |
| Conditions d'admissibilité | <ul style="list-style-type: none">▪ Avoir déposé une demande d'admission au SRACQ;▪ Être admis à plein temps à un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC);▪ Être officiellement inscrit au Campus du Témiscouata le 20 septembre pour la session d'automne et le 15 février pour la session d'hiver.▪ Être en provenance d'une province canadienne à l'exception du Québec (lieu de résidence des 6 derniers mois). |
| Critère de sélection | <ul style="list-style-type: none">▪ Excellence du dossier académique. Le dossier devra être déposé avant le 1^{er} septembre. |
| Donateur | <ul style="list-style-type: none">▪ Fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata |
| Remise | <ul style="list-style-type: none">▪ À l'automne (après la confirmation de la fréquentation scolaire du 20 septembre) et à l'hiver (après la confirmation de la fréquentation scolaire du 15 février) de chaque année;▪ À l'automne, c'est lors d'une cérémonie officielle tenue, généralement au début d'octobre que le premier versement de 1250 \$ est effectué en présence des membres du conseil d'administration de la Fondation ainsi que des représentants du Campus du Témiscouata;▪ À l'hiver, le deuxième versement, aussi de 1250 \$, est effectué après la date de confirmation scolaire. Les étudiants peuvent récupérer leur chèque directement à la Fondation ou au Campus du Témiscouata. |